



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Réunion intergouvernementale de haut niveau sur le développement durable du tourisme

7-9 décembre 2005
Bali (Indonésie)

**PRINCIPALES QUESTIONS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
DANS LA RÉGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE**

(Point 5 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le tourisme international dans la région est devenu plus complexe et son évolution plus rapide. De ce fait, un certain nombre de questions et de problèmes majeurs doivent être examinés du point de vue du développement du tourisme durable.

Le présent document examine la situation régionale actuelle ainsi que les perspectives de croissance du tourisme. Ces perspectives sont analysées dans l'optique de la mondialisation, de la croissance économique, du développement infrastructurel, de la facilitation des voyages, du tourisme intrarégional et de l'émergence de nouveaux marchés en Asie et dans le Pacifique.

Les pays et zones de la région doivent faire face à plusieurs questions et problèmes majeurs relatifs au développement du tourisme; le présent document met en exergue cinq grands domaines problématiques:

- 1) Renforcement du rôle du tourisme dans le développement socioéconomique et la réduction de la pauvreté;
- 2) Facilitation des voyages et développement des infrastructures de transport et autres infrastructures liées au tourisme;
- 3) Gestion socioculturelle et environnementale du tourisme;
- 4) Gestion des crises et des risques dans le secteur du tourisme;
- 5) Valorisation des ressources humaines dans le secteur du tourisme.

Au titre de ce point de l'ordre du jour, plusieurs documents séparés traitant plus en détail des domaines 1 et 4 ci-dessus ont été publiés.

Dans le présent document, on a mis l'accent sur le renforcement de la part prise par le tourisme dans le développement socioéconomique et la réduction de la pauvreté en tenant compte du développement durable. On y suggère une série de recommandations en vue d'une action possible au niveau national avec un appui au niveau régional dans le cadre du Plan d'action pour le développement durable du tourisme dans la région de l'Asie et du Pacifique (deuxième phase, 2006-2012).

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction.....	1
I. APERÇU DU TOURISME DANS LA RÉGION DE L'ASIE DU PACIFIQUE.....	1
A. Vue d'ensemble de la situation actuelle.....	1
B. Perspectives de croissance du tourisme.....	3
II. PRINCIPAUX ENJEUX ET PROBLÈMES DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LA RÉGION DE L'ASIE DU PACIFIQUE	9
Aperçu.....	9
A. Valorisation du rôle du tourisme dans le développement socioéconomique et la réduction de la pauvreté.....	10
B. Facilitation des voyages et développement des infrastructures de transport et autres infrastructures liées au tourisme	12
C. Gestion socioculturelle et environnementale du tourisme.....	13
D. Gestion des crises et des risques dans le secteur du tourisme	15
E. Mise en valeur des ressources humaines dans le secteur du tourisme.....	15
III. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS	16
A. Renforcement du rôle du tourisme dans le développement socioéconomique et la réduction de la pauvreté.....	16
B. Facilitation des voyages et développement des infrastructures de transport et autres infrastructures liées au tourisme	17
C. Gestion socioculturelle et environnementale du tourisme.....	17
D. Gestion des crises et des risques dans le secteur du tourisme	17
E. Mise en valeur des ressources humaines dans le secteur du tourisme.....	18
IV. QUESTIONS SOUMISES À L'EXAMEN DE LA RÉUNION	18

Introduction

1. Le tourisme est aujourd'hui l'une des activités économiques les plus importantes dans le monde parce qu'il crée directement des services et des produits et qu'il génère des devises, de l'emploi et des investissements. Dans les pays où le tourisme est devenu une industrie des services florissante, il a un impact économique et social profond sur le développement national. Le tourisme international a également des rapports complexes avec d'autres industries ainsi qu'avec les stratégies et plans de développement gouvernementaux, ce qui signifie qu'il influe sur la structure et la diversité des autres activités économiques aux niveaux national et régional.

2. En 2003, les recettes du tourisme international ont représenté environ 6 % des exportations de biens et de services dans le monde. La part du tourisme dans les exportations de services a progressé pour atteindre près de 30 %. En termes de croissance, l'industrie touristique mondiale était stagnante depuis 2000, mais elle a enregistré une forte reprise tout au long de 2004. À la fin de 2004 et au début de 2005, les dégâts provoqués par le tremblement de terre et le tsunami dans l'océan Indien avaient eu des répercussions non négligeables sur plusieurs destinations touristiques importantes de l'Asie.

3. Un certain nombre de forces internationales et régionales ne relevant pas du contrôle direct du secteur public ou du secteur privé ainsi que des perturbations et des crises inédites ont entraîné une évolution rapide de la structure du tourisme international dans la région. Le présent document porte sur les questions et problèmes majeurs concernant le secteur du tourisme du point de vue du développement durable à long terme et de celui de la gestion des crises et des risques par cette industrie en Asie et dans le Pacifique.

I. APERÇU DU TOURISME DANS LA RÉGION DE L'ASIE DU PACIFIQUE

A. Vue d'ensemble de la situation actuelle

4. Ces dernières années, les tendances du tourisme international en Asie et dans le Pacifique se sont caractérisées par la diversité quant aux recettes et au nombre d'arrivées de touristes. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le montant des recettes du tourisme dans le monde était évalué, en 2004, à 622 milliards de dollars, la part de l'Asie et du Pacifique représentant 20 % de ce montant, soit environ 124 milliards de dollars. Les recettes de l'industrie du tourisme en Asie et dans le Pacifique ont enregistré un taux de croissance annuelle impressionnant de 24 % contre un taux de 10 % pour l'ensemble du monde. Toutefois, il s'agissait là d'une remontée après le recul enregistré en 2003 (-9,4 %) dû aux effets du syndrome respiratoire atypique sévère (SRAS).

5. En 2004, le nombre total de touristes internationaux dans le monde a augmenté de 10,7 % pour un total de 763 millions d'arrivées. Le taux de croissance annuelle des arrivées en Asie et dans le Pacifique a été de 27,8 %, portant le nombre des touristes internationaux à 152,9 millions, soit environ 20 % du total mondial. La même année, l'Asie du Nord-Est a enregistré une croissance des arrivées de touristes internationaux de 29,5 % et l'Asie du Sud-Est de 30,6 % après une baisse de 13,7 % en 2003. En Asie du Sud-Est et en Océanie, les taux de croissance ont été respectivement de 16,5 % et de 12,4 % en 2004.

6. Si, l'an passé, la demande dans le secteur du tourisme dans la région s'est ressaisie, les recettes ont progressé un peu plus lentement que les arrivées, du fait de la plus grande fréquence des voyages de courte durée et de la diminution des dépenses des touristes qui s'expliquent par l'accroissement du tourisme intrarégional. Il faut ajouter à cette évolution des tarifs plus compétitifs en raison de l'arrivée sur le marché de nouvelles compagnies aériennes à bas prix offrant des vols intérieurs et sous-régionaux supplémentaires. S'agissant des arrivées, la Chine était en 2004 la quatrième des 10 principales destinations touristiques mondiales tandis que Hong Kong (Chine) occupait la septième place. Parallèlement, la Chine était en septième position pour les recettes du tourisme international tandis que la Turquie était au huitième rang parmi les 10 premiers pays. Le tourisme indépendant s'est développé plus rapidement que le tourisme traditionnel en groupe bien que de nombreuses destinations, surtout en Asie du Sud-Est, tablent sur la croissance rapide du marché touristique extérieur chinois.

7. Le Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC) a estimé, à l'aide de la méthodologie du compte satellite du tourisme, la contribution de ce secteur au développement socioéconomique. En 2004, les voyages et le tourisme dans le monde devaient susciter une demande totale de 5 490 milliards de dollars ayant un impact direct notamment sur 73,7 millions d'emplois (2,8 % de l'emploi total) et contribuer au PIB à hauteur de 1 542 milliards de dollars (3,8 % du PIB mondial global).

8. L'industrie des voyages du tourisme a également eu un effet indirect sur tous les autres secteurs de l'économie. En 2004, cette industrie a représenté 12,2 % de toutes les exportations de services et de marchandises (soit 1 289,8 milliards de dollars), 9,4 % des dépenses d'équipement (802,3 milliards de dollars) et 3,9 % des dépenses publiques (265,3 milliards de dollars), dans le monde.

9. En 2004, les prévisions concernant la croissance réelle de cette industrie dans le monde étaient de 5,9 % pour la demande totale, 5,2 % pour la croissance directe du PIB et 4,6 % pour la croissance directe de l'emploi. S'agissant de la répartition régionale de la demande mondiale totale, l'Asie du Nord-Est, l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Sud occupaient respectivement les troisième, quatrième et septième places sur les neuf régions en tête de liste cette même année. Par rapport à la moyenne mondiale de la croissance réelle de la demande globale en 2004 (5,9 %), les trois principales régions de l'Asie obtenaient les pourcentages les plus élevés: 10,4 % pour l'Asie du Sud-Est, 9,9 % pour l'Asie du Sud et 6,6 % pour l'Asie du Nord-Est.

10. Les valeurs relatives à la part des voyages et du tourisme dans le PIB font apparaître une situation analogue, l'Asie du Nord-Est, l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Sud occupant respectivement, toujours en 2004, les troisième, quatrième et septième places. La part du tourisme dans le PIB en Asie du Nord-Est était de 9,3 % (cinquième place sur neuf), en Asie du Sud-Est de 7,4 % (septième place) et en Asie du Sud de 5 % (neuvième place). En revanche, ces chiffres étaient inférieurs à la moyenne mondiale (10,4 %).

11. Le WTTC a rendu compte de l'emploi total (direct et indirect) dans l'industrie des voyages et du tourisme en nombre d'emplois pour les neuf principales régions du monde. Le tourisme devait créer dans le monde près de 215 millions d'emplois en 2004, dont près de 72 millions en Asie du Nord-Est, soit la part la plus élevée, environ 30 millions en Asie du Sud et 20 millions en Asie du Sud-Est, ces deux dernières régions se trouvant ainsi en deuxième et cinquième positions respectivement. La même année, la part du tourisme dans l'emploi global était de 8,1 % en moyenne dans le monde, de 8,5 % en Asie du Nord-Est, 8,1 % en Asie du Sud-Est et 5,2 % en Asie du Sud.

B. Perspectives de croissance du tourisme

12. La richesse et l'originalité des cultures, la diversité des cadres naturels et le niveau des services continueront d'attirer les touristes internationaux vers les destinations de l'Asie et du Pacifique. Il est clair que l'industrie touristique de nombreux pays de la région s'est remarquablement bien adaptée à l'évolution récente de la demande. La région est donc bien placée pour tirer parti des perspectives prometteuses de l'expansion du tourisme au niveau mondial.

13. Toutefois, ces perspectives de croissance du tourisme dépendront d'un certain nombre de facteurs, notamment la mondialisation, l'évolution concomitante des infrastructures de transport et de tourisme et du développement des voyages intrarégionaux. En revanche, plusieurs facteurs risquent d'entraver le développement du tourisme (par exemple les formalités de visa et de franchissement des frontières) et des chocs imprévus (catastrophes naturelles, crises sanitaires et menaces sécuritaires) peuvent avoir un impact direct sur les arrivées de touristes. Ces facteurs font l'objet du présent chapitre qui se terminera par une évaluation de l'impact du tourisme sur la croissance économique.

1. Tourisme et mondialisation

14. Le tourisme est une industrie mondiale majeure et un secteur qui a su s'adapter à l'évolution la plus récente de la mondialisation. Les pays en développement ont pu utiliser le tourisme en tant que secteur économique viable pour faciliter leur développement mais certaines pressions dues à la mondialisation risquent de réduire l'éventail de leurs possibilités.

15. Les coûts réels des voyages internationaux ayant chuté rapidement, les régions en développement du monde ont pu bénéficier de la croissance du tourisme international. Les pays en développement peuvent attendre d'importantes retombées du tourisme mais les effets de la mondialisation se font sentir au niveau des parts de marché. Celles-ci varient considérablement d'un pays à l'autre et dans de très bref laps de temps en raison de crises économiques ou sécuritaires affectant différents pays ou régions. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), le tourisme a beau être une industrie planétaire, ce sont surtout les Amériques et l'Europe qui récoltent la majeure partie des recettes parce que les principales destinations de ces régions ont eu le temps, les ressources et la demande nécessaires pour développer cette industrie. La compréhension de la dynamique économique et sociale de la mondialisation de l'industrie du tourisme et la nécessité de trouver rapidement des solutions sont des questions essentielles pour la croissance du tourisme.

16. La mondialisation des services de voyage et de tourisme, notamment les technologies de l'information ainsi que l'internationalisation des entreprises hôtelières et autres entreprises à caractère touristique ont été les moteurs des progrès récents de l'industrie du tourisme. L'évolution du marché mondial des services touristiques ainsi que l'impact des avancées en matière de technologie et d'éducation dans ce secteur ont influé sur l'emploi et la mise en valeur des ressources humaines, même dans les pays dotés d'un très grand nombre de petites et moyennes entreprises touristiques locales.

17. La mondialisation a progressivement transformé le produit touristique, le tourisme de masse autrefois dominant ayant peu à peu cédé la place à la diversification de cette industrie désormais plus soucieuse de répondre aux besoins des voyageurs individuels. On appelle «tourisme nouveau» ce produit transformé. Il résulte de la combinaison de plusieurs tendances étroitement liées de l'économie mondiale, comme la croissance économique générale et diverses mutations socioéconomiques, politiques et gouvernementales, la révolution technologique et les nouvelles pratiques de gestion.

18. La notion de tourisme nouveau englobe des idées et des pratiques en rapport avec un tourisme responsable, écologique, différent et durable. La mondialisation a propagé ses idées et ses pratiques dans le monde entier entraînant une plus grande diversification de l'industrie du tourisme et incitant fortement les pays en développement à trouver des créneaux très spécialisés. La concurrence s'est intensifiée et repose de plus en plus sur la diversification, la segmentation du marché et l'intégration en diagonale faisant intervenir des fusions et des regroupements d'activités apparentées. Les recettes touristiques sont aujourd'hui très tributaires de la découverte, de l'exploitation et de la promotion de ces créneaux. La segmentation du marché par le développement de l'écotourisme, du tourisme culturel, du tourisme de croisière et d'aventure apparaît comme une solution de plus en plus gagnante. On est constamment à la recherche de nouveaux créneaux afin de pousser davantage encore la diversification.

19. L'évolution des goûts du touriste international en tant que consommateur est un autre aspect de la mondialisation qui crée de nouvelles difficultés pour les pays en développement. Les prestataires de services touristiques essaient aujourd'hui d'obtenir un avantage concurrentiel en répondant aux besoins individuels du voyageur. Les touristes modifient activement le rythme et l'orientation de l'industrie touristique à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience et que leur comportement et leurs valeurs changent. L'expérience accrue des voyages, la souplesse et la nature indépendante du touriste ont créé une demande pour une plus grande qualité, de meilleurs rapports qualité-prix et une plus grande adaptabilité.

20. Le tourisme nouveau reflète également l'évolution démographique et celle des styles de vie créant ainsi une demande pour des vacances sur mesure et plus ciblées car les voyageurs d'aujourd'hui appartiennent à différentes catégories. Les valeurs des touristes changent également, ce qui crée une demande pour des séjours plus écologiques et plus soucieux de l'environnement de sorte que les

professionnels du tourisme doivent être plus sensibles à la manière dont les gens pensent, ressentent et se comportent. Ces dernières années, le créneau spécialisé est devenu un facteur plus important dans l'industrie du tourisme faisant apparaître la nécessité de diversifier et d'adapter l'industrie et de garantir la durabilité du produit. Les principaux créneaux (voyages sportifs, centres de cure de rajeunissement et de soins, tourisme d'aventure et de plein air, tourisme culturel, parcs à thème, croisières, voyages religieux et autres) offrent d'immenses possibilités et se développent rapidement. Les transformations qui ont créé ce tourisme nouveau exercent une forte influence sur les principes fondamentaux de l'activité commerciale et sur les stratégies et plans gouvernementaux pour le développement du tourisme national.

2. Liaisons aériennes, routières et ferroviaires et autres infrastructures liées au tourisme

21. L'industrie du transport aérien est un déterminant essentiel du développement du tourisme dans le monde, notamment en Asie et dans le Pacifique. Elle se développe deux fois plus vite que la production d'ensemble de l'économie mondiale et offre de nouvelles perspectives de croissance pour les 20 prochaines années. Dans les pays en développement, 80 % des arrivées de touristes internationaux se font par la voie aérienne. Ces dernières années, la libéralisation s'est traduite par la multiplication des accords «cieux ouverts», des alliances de compagnies aériennes et l'apparition des compagnies aériennes à bas prix. Cette dynamique est liée à la nécessité de réduire les coûts tout en maintenant la qualité des services et en multipliant les liaisons à l'intérieur des régions et à travers le monde.

22. Dans plusieurs pays en développement, les privatisations récentes ont mis un terme à la protection des lignes nationales par les pouvoirs publics. La libéralisation du transport aérien a essentiellement pour conséquence d'accroître l'accès des transporteurs privés au marché. Des données provenant de l'Association du transport aérien international et d'autres sources montrent que les transports aériens régionaux assurés principalement par des avions petits et moyens courriers sur des distances courtes et intermédiaires étaient ceux qui se développaient le plus rapidement. La gestion d'une compagnie aérienne à bas prix n'est pas facile et les prix élevés du carburant ont encore accru les difficultés. L'industrie régionale de l'aviation est relativement fragmentée et les facteurs affectant sa croissance peuvent varier.

23. La région de l'Asie et du Pacifique a bénéficié de l'essor des transporteurs régionaux à bas prix dans le monde. Cette croissance dépend de manière critique de la volonté des gouvernements de la région d'accorder aux opérateurs privés la liberté nécessaire pour ouvrir et exploiter des lignes aériennes pourvu que les règlements en matière de sécurité soient strictement appliqués.

24. En Inde, selon des informations en provenance du secteur privé, une compagnie aérienne privée à bas prix a repris, en 2004, le transporteur national le plus important. Une deuxième compagnie indienne privée à bas prix a commencé de fonctionner au milieu de 2005 vers Mumbai,

New Delhi et Bangalore. Une troisième compagnie du même type en service depuis 2003 a pour stratégie de relier de petites villes du pays à New Delhi et Bangalore afin de désenclaver les zones rurales. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, l'Australie a été l'un des premiers pays à offrir des voyages aériens longue distance à tarif bas entre agglomérations situées le long de son littoral. En Asie du Sud-Est, des transporteurs régionaux à bas prix opèrent en Malaisie, à Singapour et en Thaïlande. Toutes ces compagnies desservent les pays voisins et visent le marché chinois. Les premières compagnies aériennes privées font leur apparition en Chine: l'une basée à Chengdu et l'autre à Shanghai devaient entrer en service au milieu de 2005.

25. La Route d'Asie est une infrastructure de transport terrestre de nature à renforcer la coopération entre les pays d'Asie et leur intégration en facilitant l'accroissement du tourisme et du commerce aux niveaux intrarégional et international. Encourager les voyages touristiques le long de la Route d'Asie contribuerait sans aucun doute à développer les rapports sociaux et une meilleure compréhension entre de nombreux pays d'Asie. Les pays reliés par ce réseau ont en commun un riche patrimoine historique et culturel et une beauté naturelle vierge. Ces pays pourraient s'unir pour promouvoir le tourisme le long du réseau et développer le tourisme d'une manière propre à réduire la pauvreté dans les régions qui risqueraient de demeurer à l'écart de cette évolution. La mise en valeur efficace de la Route d'Asie par la coopération régionale et sous-régionale pourrait aider les 32 pays situés le long de cette route à renforcer les synergies pour relier le développement durable du tourisme à la réduction de la pauvreté et à une gestion volontariste de la mondialisation.

26. Le transport ferroviaire offre des possibilités de créneaux très spécialisés comme les trains touristiques permettant aux voyageurs de faire des expériences très variées: paysages, patrimoines culturels, voyages de luxe, découverte d'environnements nouveaux, voyages d'aventure à faible coût, excursions spéciales, etc. À cet égard, le Chemin de fer transasiatique a un potentiel touristique car on se rend compte de plus en plus que ce mode de transport peut jouer un rôle important dans la circulation des touristes aux niveaux national et international. Ainsi, une utilisation plus grande du train à des fins touristiques en Asie rendrait les 12 pays sans littoral qui en font partie plus accessibles malgré leur éloignement des ports et des aéroports internationaux les plus proches. Plusieurs pays de la région ont proposé des produits touristiques sur la base du transport ferroviaire.

27. S'agissant des infrastructures de transport (aérien, terrestre, maritime et fluvial), les pays de l'Asie et du Pacifique doivent se préoccuper en permanence de l'entretien, de l'expansion et de la modernisation des autres infrastructures touristiques. Les infrastructures en général sont des biens publics – aéroports, systèmes de communication, d'approvisionnement en eau, d'énergie, réseaux d'égouts et de canalisations – que les populations locales et les touristes internationaux peuvent utiliser indifféremment. Les infrastructures à vocation purement touristique englobent l'hébergement, les stations touristiques, les voyagistes, les agences de voyage et les attractions touristiques. Le développement et la mise à disposition de la plupart des infrastructures touristiques sont généralement

assurés par le secteur privé et par une coopération secteur public-secteur privé. Les contraintes dues a) à la pénurie de capitaux d'investissement suffisants; b) à l'impact environnemental du développement des infrastructures touristiques; et c) au manque de sensibilisation aux risques potentiels ou à l'incapacité de les atténuer, ont été les principaux problèmes.

28. Les pays de la région ont déjà reconnu que des infrastructures touristiques à part entière et bien gérées exigeaient que l'on privilégie l'assurance de la qualité et des normes de gestion de la qualité.

3. Voyages intrarégionaux et nouveaux marchés émergents

29. Grâce aux excellents résultats d'ensemble de l'année 2004, le tourisme mondial était encore robuste en juin 2005 malgré l'incertitude persistante suscitée par le niveau et l'extrême instabilité des tarifs pétroliers, qui a pesé tout particulièrement sur les secteurs du transport et du tourisme. Selon les indicateurs et les experts de l'OMC, les pays de l'Asie et du Pacifique devaient obtenir d'excellents résultats en ce qui concernait les arrivées touristiques en provenance des marchés intrarégionaux, notamment de la Chine, et des marchés internationaux.

30. Selon l'OMC, les arrivées en Asie dans le Pacifique ont, au cours des quatre premiers mois de 2005, progressé de près de 9 %, ce qui montre que le tremblement de terre et le tsunami de décembre 2004 n'ont eu qu'une influence négligeable sur les résultats d'ensemble bien que les effets de ces catastrophes aient été durement ressentis aux Maldives, à Sri Lanka et en Thaïlande. La Chine a enregistré une augmentation rapide des arrivées internationales sur son territoire. Toujours selon l'OMC, la Chine est devenue, en 2004, la quatrième destination la plus visitée dans le monde tandis que Hong Kong (Chine) devenait à son tour l'une des 10 destinations les plus visitées.

31. Une nouvelle tendance significative du marché touristique extérieur chinois susceptible de contribuer aux bons résultats de nombreuses destinations régionales s'est fait jour: plus de 80 % des touristes chinois voyageant à l'étranger se rendent dans d'autres pays d'Asie. En fait, il se pourrait bien que le marché du tourisme dans la région soit sensiblement restructuré pour accueillir ces touristes dont le nombre croît très rapidement.

32. L'évolution des courants touristiques montre que les voyages intrarégionaux de touristes venant d'Inde, de Chine et des pays membres de la CESAP appartenant à la Communauté des états indépendants, vont prendre de plus en plus d'importance. De nouvelles lignes ont été ouvertes et la fréquence des vols a augmenté dans la région et sur les grands marchés touristiques. Cette évolution, conjuguée à la libéralisation des services de transport aérien, a encouragé la croissance rapide des lignes aériennes à bas prix.

33. Cette conjoncture est susceptible de stimuler certains modes de développement du tourisme, d'intensifier la concurrence et de rendre les tarifs plus attrayants pour les touristes. Les nouvelles tendances des voyages intrarégionaux ont modifié la structure des industries touristiques nationales, la

longueur des séjours diminuant et les dépenses quotidiennes moyennes augmentant pour différents produits et services touristiques (par rapport aux voyageurs au long cours plus traditionnels d'Amérique du Nord et d'Europe).

4. Visas, formalités de franchissement des frontières et chocs externes

34. Les lois, politiques et procédures affectant le tourisme portent sur les visas, les formalités de franchissement des frontières et les douanes et relèvent de la souveraineté des gouvernements en matière de sécurité et de sûreté. Le succès du tourisme et la viabilité de son développement ainsi que la concurrence sur le marché international du tourisme sont tributaires de la facilité ou de la difficulté éprouvée par les touristes pour se déplacer. Les gouvernements jouent un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de décider du degré de libéralisation du tourisme, de la contribution du tourisme international au développement national et de la diminution des obstacles aux voyages et au tourisme.

35. Les gouvernements modifient constamment les formalités de demande de visas, les coûts et les procédures d'application et autres formalités au gré des circonstances politiques. Les visas et autres conditions d'entrée sont des outils permettant aux gouvernements d'assurer la sécurité de leur société et de leur territoire. La plupart d'entre eux estiment que leur sécurité nationale serait menacée s'ils assouplissaient les conditions d'obtention des visas et ne sont pas nécessairement prêts à abolir ces derniers dans le seul but de promouvoir le tourisme. Les gouvernements ont assoupli certaines conditions lorsqu'ils se sont rendu compte des avantages de celui-ci et ont vu que les visas pouvaient constituer des obstacles. Toutefois, pour plusieurs pays de la région, de graves menaces et des risques pour la santé, la sûreté et la sécurité des touristes à l'intérieur de leurs frontières sont devenus des considérations prioritaires.

36. S'il est possible de faire un classement des divers types de chocs extérieurs, de définir l'ampleur de l'impact et de déterminer des mesures échelonnées, chaque crise ou catastrophe est un événement unique. Dans une telle situation, les politiques, procédures et les actions de coordination habituelles dans le secteur du tourisme sont immédiatement visées. Les risques de panique, d'erreur d'information, de réaction excessive ou insuffisante des touristes, des responsables, des populations locales, des médias etc., compromettent davantage encore l'instauration d'un équilibre entre l'ouverture au tourisme et les menaces possibles à la santé et à la sûreté. Les gouvernements et les industries touristiques nationales de nombreux pays doivent aujourd'hui faire face à de nouveaux défis et de nouveaux risques.

5. Tourisme et croissance économique future

37. La demande mondiale de voyages et de tourisme devait, selon le WTTC, progresser de 4,5 % par an en moyenne entre 2004 et 2014. Les sous-régions d'Asie devaient même obtenir de meilleurs résultats, notamment les trois premières d'entre elles avec 8,3 % pour l'Asie du Sud, 6,2 % pour l'Asie

du Sud-Est et 5,2 % pour l'Asie du Nord-Est. La croissance annuelle moyenne des voyages et du tourisme mondiaux par rapport au PIB devait être de 3,7 % pendant cette même période, les trois premières sous-régions d'Asie devant dépasser ce chiffre. L'Asie du Sud a occupé la première place avec une croissance moyenne de 7,1 %, l'Asie du Sud-Est la deuxième place avec 5,5 % et l'Asie du Nord-Est la troisième avec 4,3 %. La croissance annuelle moyenne de l'emploi dans les voyages et le tourisme devait être de 1,9 % pour l'ensemble du monde pendant la période de 10 ans se terminant en 2014, l'Asie du Sud-Est étant classée première sur neuf régions (3,2 %), l'Asie du Sud septième (1,7 %) et l'Asie du Nord-Est huitième (1,4 %).

38. Lorsque l'on compare les taux annuels moyens, il apparaît clairement que la croissance de la demande totale de voyages et de tourisme et du PIB est plus rapide que celle de l'emploi. En chiffres globaux, les trois principales régions d'Asie tablaient sur de bons résultats quant à la contribution de la demande et du PIB à leur industrie des voyages et du tourisme jusqu'en 2014. En fait, on note des différences dans la croissance de l'emploi, l'Asie du Sud-Est se situant au-dessus de la moyenne tandis que l'Asie du Sud et l'Asie du Nord-Est se situent en dessous.

39. Il est important de rappeler que ces prévisions sont présentées dans les termes les plus généraux et qu'elles sont toujours susceptibles de changer. Les perspectives de croissance économique ne s'améliorent pas d'elles-mêmes. Des politiques publiques efficaces et des décisions commerciales rationnelles dans le secteur privé contribuent, entre autres facteurs, à la croissance de l'industrie du tourisme. En dépit d'autres facteurs que ne contrôlent ni le secteur public ni le secteur privé dans l'industrie mondialisée du tourisme, ces perspectives de croissance ne s'amélioreront par ailleurs que si les parties prenantes interviennent sur les facteurs qui l'entravent ou la freinent.

II. PRINCIPAUX ENJEUX ET PROBLÈMES DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LA RÉGION DE L'ASIE DU PACIFIQUE

Aperçu

40. Le tourisme est devenu de plus en plus important pour de nombreux pays de l'Asie et du Pacifique qui ont ouvert leur économie et élaboré des stratégies, politiques et plans pour soutenir leur industrie touristique nationale. Le tourisme a certes dynamisé le développement socioéconomique des pays et augmenté les retombées potentielles pour les acteurs du tourisme mais des enjeux nouveaux et complexes porteurs de risques sont apparus.

41. Les grands enjeux du développement du tourisme sont liés au rôle de cette industrie dans le développement socioéconomique et à sa contribution éventuelle à la réduction de la pauvreté¹. De manière générale, la réduction de la pauvreté peut être vue de la manière suivante: comment multiplier les retombées socioéconomiques? Comment en faire profiter le plus grand nombre, en particulier les pauvres? Comment en réduire le plus possible les effets néfastes? Comment fournir l'appui nécessaire pour faire progresser le développement écologiquement rationnel et durable du tourisme?

¹ *Poverty Alleviation through Sustainable Tourism Development* (publication des Nations Unies, n° de vente E.03.II.F.46).

42. Pour que le développement du tourisme demeure une activité socioéconomique viable dans le cadre du processus de mondialisation et faire en sorte qu'il contribue effectivement à la réduction de la pauvreté, toutes les parties prenantes doivent être sensibilisées à cinq grands domaines d'action. Cette sensibilisation et cette analyse leur permettraient de concevoir des stratégies, de prendre des décisions et de planifier des mesures appropriées aux niveaux régional, national et local pour résoudre les problèmes qui se posent dans ce secteur. Ces cinq domaines d'action sont développés ci-après.

A. Valorisation du rôle du tourisme dans le développement socioéconomique et la réduction de la pauvreté

43. Si l'on veut que les retombées socioéconomiques du tourisme soient plus largement réparties, si l'on veut en réduire au maximum les effets néfastes et fournir l'appui nécessaire pour favoriser le développement rationnel de cette industrie, il faut les multiplier. Le processus de mondialisation, en même temps qu'il a contribué à élargir et faciliter l'accès aux technologies de l'information et de la communication, a ouvert de nouvelles perspectives à l'expansion du tourisme, renforçant par là même le rôle de ce dernier dans le développement social et économique. À cet égard, l'importance du cybertourisme qui constitue pour les pays en développement un moyen de promouvoir et de commercialiser leurs services touristiques en ligne, a été soulignée dans le Consensus de São Paulo adopté à la onzième session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, tenue à São Paulo (Brésil) en juin 2004².

44. Pour utiliser pleinement les potentialités du tourisme et accroître sa contribution, il faut que les parties prenantes se rendent compte de l'évolution rapide du marché international du tourisme. Ainsi, la demande de tourisme et le nombre de visiteurs ont augmenté beaucoup plus vite que les recettes du tourisme tandis que les voyages indépendants et la demande en faveur de micromarchés touristiques ont progressé plus vite que les voyages en groupe vers des destinations traditionnelles. L'universalisation et l'accessibilité de plus en plus grande de l'Internet modifient la nature du marché international du tourisme et l'éventail des choix offerts aux touristes internationaux.

45. Le tourisme a été et continuera d'être l'un des instruments de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement tel qu'ils ont été récemment inscrits dans la Déclaration de l'OMT sur «le tourisme au service des objectifs du Millénaire pour le développement»³.

46. Le secteur privé, les collectivités locales et les pouvoirs publics jouent un rôle dans l'établissement de liens, la création de partenariats et les efforts visant à encourager la participation locale. Le rôle des pouvoirs publics est de mettre en place un cadre directif et de planification plus favorable à la participation des pauvres. Le secteur public et le secteur privé peuvent y contribuer en

² CNUCED, Consensus de São Paulo (TD/410).

³ Adoptée à la Table ronde de l'Organisation mondiale du tourisme sur «le tourisme au service des objectifs du Millénaire pour le développement» (New York, 13 septembre 2005).

faisant en sorte que les populations locales soient consultées et puissent se prononcer à propos des décisions en matière de tourisme. Le secteur privé peut créer des partenariats «pro-pauvres». Les populations pauvres peuvent participer par les associations de producteurs. Les pauvres et le secteur privé peuvent établir des liens formels et informels entre eux. Toutes les parties prenantes peuvent favoriser la circulation de l'information par des réunions périodiques et la mise en commun de cette information et des plans afin jeter les bases d'un futur dialogue.

47. On pourrait envisager des interventions concrètes pour diversifier la base économique des pays et étendre le développement à des régions et des groupes de personnes qui n'ont peut-être pas profité d'autres types de développement économique.

48. Si l'on veut que les retombées socioéconomiques profitent au plus grand nombre et notamment aux pauvres, il faut adopter une approche ciblée du développement et de la gestion du tourisme permettant de déterminer les catégories de pauvres, puis établir des liens entre les entreprises touristiques et ces catégories de personnes. À cet égard, il convient d'avoir des indicateurs types pour définir les conditions de pauvreté, tel que le seuil national de pauvreté en fonction des revenus des ménages.

49. Il existe plusieurs moyens de renforcer ces liens afin que le tourisme contribue davantage à la réduction de la pauvreté et permette aux pauvres de jouer un rôle plus important. Il existe de nombreux types de stratégies de réduction de la pauvreté par le tourisme, allant de l'augmentation de l'emploi au niveau local à la mise en place de mécanismes de consultation. L'important est de faire la preuve que les pauvres en retirent des avantages plus grands.

50. Les stratégies de développement du tourisme contribuant à la réduction de la pauvreté ont été classées en trois catégories en fonction des avantages en découlant au niveau local. La première catégorie englobe les retombées économiques sous forme d'une augmentation de l'emploi local et des salaires, de l'amélioration des débouchés des entreprises locales et de la création de sources de revenus collectives telles que redevances et partage des recettes. La deuxième catégorie porte sur d'autres avantages de la vie quotidienne (améliorations matérielles, sociales ou culturelles), l'accent étant mis sur le renforcement des capacités et la formation, l'atténuation des impacts environnementaux, l'utilisation concurrente des ressources naturelles, l'amélioration des impacts sociaux et culturels et l'élargissement de l'accès aux infrastructures et services au niveau local. Quant à la troisième catégorie, elle concerne des avantages moins tangibles tels que la participation dans des partenariats qui pourraient être renforcés au niveau local par la création d'un cadre directif/de planification, le renforcement de la participation des pauvres à la prise de décision, la création de partenariats «pro-pauvres» avec le secteur privé et l'intensification des courants d'information et de communication avec les acteurs locaux, en particulier les pauvres.

51. Si le tourisme peut effectivement contribuer à réduire la pauvreté, des catastrophes et des crises survenues récemment ont montré qu'il y avait des risques significatifs à ne compter que sur celui-ci. Il faut donc que les organismes et ministères extérieurs au secteur du tourisme mettent au point des stratégies et des programmes de réduction de la pauvreté reposant sur une base plus large et comportant des raccordements avec le secteur du tourisme. Des approches plus larges réduiront certains des risques de perte d'emploi et de revenu inhérents au secteur du tourisme.

52. Le document concernant la réduction de la pauvreté grâce au tourisme qui a été rédigé aux fins de la Réunion aborde plusieurs de ces questions de manière plus détaillée.

B. Facilitation des voyages et développement des infrastructures de transport et autres infrastructures liées au tourisme

53. Les gouvernements des membres et membres associés de la CESAP sont responsables au premier chef des règles et procédures régissant les visas, les formalités de franchissement des frontières et des douanes afin de contrôler la circulation des personnes, en particulier des touristes. Les pays d'origine tout comme les pays destinataires ont des règles en matière de visas et imposent aux voyageurs des formalités qui peuvent être motivées par des préoccupations ayant trait à la santé, à la sûreté et à la sécurité. Toutefois, ces préoccupations peuvent s'étendre aux conditions relatives au développement du tourisme et des voyages, en particulier lorsqu'un gouvernement en fait une industrie prioritaire. On a observé une tendance générale à l'assouplissement des politiques en matière de visas et de formalités pendant la période de forte croissance du tourisme international. Depuis 2001, lorsque la menace terroriste est devenue un problème pour la sécurité, la politique des gouvernements a consisté généralement à trouver un équilibre entre la facilitation et la nécessité éventuelle d'imposer des contraintes et des restrictions.

54. On a vu dans la sévérité et la portée des restrictions dans la délivrance des visas, la complexité des diverses procédures d'obtention de ceux-ci et, de manière générale, dans l'absence d'informations claires et précises sur les conditions d'obtention des visas et sur leur coût, des contraintes imposées au développement du tourisme. C'est aux gouvernements qu'il incombe de faciliter les voyages en réduisant les obstacles et en accroissant l'efficacité, mais il est possible également d'agir sur un plan unilatéral, bilatéral, régional ou international par des consultations et des négociations. Des consultations internationales se sont déjà tenues à propos de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) dans le cadre d'un groupe de travail volontaire accueilli par l'OMT. Il y a également eu des initiatives régionales et sous-régionales en Asie et dans le Pacifique ainsi que des accords bilatéraux. Toutefois, seuls les visas de sortie émanant du pays d'origine tombent sous le coup d'engagements pris au titre de l'AGCS relatifs à la consommation à l'étranger, ce qui n'est pas le cas des visas d'entrée. La principale question porte sur la nécessité d'évaluer et d'ajuster les politiques et conditions d'émission des visas d'entrée susceptibles d'entraver le développement du tourisme dans de nombreux pays de la région.

55. On peut également contribuer à un développement plus efficace de l'industrie du tourisme en améliorant les infrastructures pour faciliter les voyages et les séjours des touristes. Lorsque les gouvernements agrandissent et améliorent les infrastructures de transport aérien, routier, ferroviaire, maritime et fluvial aux fins du développement du tourisme, ils doivent se préoccuper tout particulièrement de la question de l'accessibilité et établir des plans en conséquence. Un aspect important de ce problème concerne le recensement des infrastructures qu'il convient d'améliorer dans les aéroports secondaires et les centres touristiques situés en dehors des zones urbaines afin de diversifier les destinations.

56. À cet égard, on pourrait attirer l'attention de nombreux pays de l'Asie et du Pacifique sur les raisons économiques et sociales justifiant le développement d'un tourisme sans obstacles, le recensement des obstacles existants et l'apprentissage des meilleures pratiques. De nombreux pays ont adopté des stratégies pour attirer de nouvelles catégories de touristes comme les personnes âgées et les handicapés dont les besoins relèvent du tourisme sans obstacles et de la nécessité de mettre en place des infrastructures appropriées et accessibles.

C. Gestion socioculturelle et environnementale du tourisme

57. La croissance rapide du tourisme et l'augmentation du nombre de touristes peuvent avoir des effets positifs et négatifs sur l'environnement, les sociétés et les cultures. À mesure que le tourisme s'étend à un plus grand nombre de sites, son impact négatif risque d'affecter sa viabilité, notamment là où le contrôle est insuffisant. Le développement durable du tourisme doit être conçu comme l'essence même du tourisme et être complètement adopté dans tous les pays car le tourisme est tributaire de la diversité des ressources naturelles, sociales et culturelles qui attirent précisément les touristes. En outre, les pays et zones de l'Asie et du Pacifique ont reconnu que le développement durable du tourisme était le seul moyen de véritablement prendre en compte les préoccupations environnementales et de contribuer à la croissance économique, à la création d'emplois, à la conservation des patrimoines culturels et de l'authenticité ainsi qu'aux échanges culturels et à une compréhension et une tolérance interculturelles plus grandes.

58. L'importance de ces questions apparaît clairement dans les instruments issus des conférences et sommets internationaux, notamment le Plan de mise en œuvre de Johannesburg⁴ et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement⁵, auxquels il faut ajouter les Lignes directrices sur la diversité biologique et le développement touristique⁶, le Code mondial d'éthique du tourisme⁷ et la

⁴ Adopté au Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg (Afrique du Sud), août-septembre 2002).

⁵ Adopté à la Réunion internationale pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (Maurice, janvier 2005).

⁶ Publiées par le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (Montréal (Canada), 2004).

⁷ Adopté à la treizième session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (Santiago, septembre-octobre 1999) (reconnue officiellement par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 56/212 du 21 décembre 2001).

Déclaration de Djerba sur le changement climatique et le tourisme⁸, qui portaient également sur les questions de développement durable du tourisme.

59. Selon l'OMT, le développement durable du tourisme doit a) utiliser de façon optimale les ressources de l'environnement en préservant les processus écologiques et en sauvegardant le patrimoine naturel et la biodiversité; b) respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil en conservant leurs atouts et leurs valeurs culturels tout en contribuant à l'entente et à la tolérance interculturelle; et c) offrir à toutes les parties prenantes des avantages équitablement répartis tout en assurant une activité économique viable à long terme.

60. Planification efficace, coordination rationnelle, application compétente des lois et gouvernance plus constructive, telles sont les questions importantes du développement durable du tourisme. Beaucoup de responsables du secteur public et du secteur privé s'occupant de planification et de gestion du tourisme ont compris que les ressources environnementales et culturelles étaient des éléments essentiels et des atouts précieux pour le tourisme, mais la planification systématique fondée sur des principes, notamment la durabilité économique, a été limitée. Les principes du tourisme durable ont été largement acceptés, mais leur application effective par les gouvernements nationaux, régionaux et locaux, ainsi que par les entrepreneurs du tourisme, a parfois été lente et n'a réussi que partiellement. La question de la durabilité économique doit être examinée de manière plus approfondie en même temps que les aspects environnementaux et culturels.

61. Une autre question liée aux précédentes est celle qui concerne les politiques, les lois et les réglementations nationales en matière d'environnement qui sont souvent formulées sans tenir compte des besoins du secteur du tourisme. Ainsi, dans les régions côtières où se rendent les écotouristes, beaucoup de gouvernements recourent à des lois et à des réglementations différentes ou encore à divers organismes, selon une approche sectorielle, qui néglige le tourisme. On aura par exemple une loi et une réglementation régissant la pollution causée par les usines, une autre pour les pêcheries et une concernant les permis de construire sur le littoral, le tout administré par différents organismes. Ou bien on va se focaliser sur un problème ou un groupe de population sans se préoccuper de l'aspect touristique et de sa relation avec d'autres secteurs. Si un gouvernement crée une réserve marine mais n'adopte pas une approche intégrée de la gestion du littoral et ne coordonne pas cette action avec d'autres activités du littoral, la réserve risque d'être la victime de toute autre activité non maîtrisée.

62. Un autre problème concerne les possibilités qu'offrent les initiatives volontaires (comme la certification) pour parvenir aux objectifs de développement durable. Certains entrepreneurs du secteur privé, reconnaissant l'importance du tourisme durable, notamment celle des codes de conduite environnementaux et sociaux, des systèmes d'écocertification, des programmes d'audit environnemental, des systèmes de gestion environnementale et autres codes ou régime d'auto-régulation régissant l'environnement naturel ou socioculturel, ont mis en place et pris d'eux-mêmes

⁸ Adoptée à la première Conférence internationale sur le changement climatique et le tourisme (Djerba (Tunisie), avril 2003).

des initiatives. Ces initiatives volontaires sont, comme le terme l'indique, non pas le résultat d'un processus législatif mais plutôt des initiatives adoptées librement par ceux qui y voient un certain nombre d'avantages sur les plans économique, social et celui des relations publiques.

D. Gestion des crises et des risques dans le secteur du tourisme

63. Ces dernières années, le tourisme a été directement affecté par des incidents imprévus dont ont pâti la croissance et le développement de ce secteur. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, l'industrie du tourisme a dû faire face à une incertitude et à une vulnérabilité plus grandes en raison d'attaques terroristes, de crises sanitaires et de catastrophes naturelles. Les risques, les interventions et les enseignements tirés soulèvent un certain nombre de questions importantes.

64. En ce qui concerne la gestion, les crises et les risques doivent être envisagés de manière systématique. Il faut qu'il y ait une prise de conscience de l'ampleur des effets selon que l'on a affaire à une destination unique, un territoire couvrant plusieurs pays, une sous-région, une région ou au monde entier.

65. En cas de crise et d'incidents violents, plusieurs éléments doivent être pris en considération: sensibilisation aux catastrophes et état de préparation; intervention immédiate, notamment impact physique, psychologique et combiné; mesures pour contrer les spéculations et les informations déformées, notamment dans les organes de presse mondiaux; mesures pour restaurer la confiance des touristes et des entreprises; mesures pour lutter contre la panique; réponse aux réactions des autres gouvernements (interdictions de voyager, avertissements, restrictions). Les capacités de réaction en matière de coordination et d'intervention portent sur les aspects plus généraux de la protection de tous les citoyens, touristes et entreprises.

66. Le document relatif à la gestion des crises et des risques dans le secteur du tourisme publié aux fins de la Réunion approfondit ces questions.

E. Mise en valeur des ressources humaines dans le secteur du tourisme

67. La croissance rapide de l'industrie du tourisme a eu un impact direct sur l'emploi et la mise en valeur des ressources humaines, en ce qui concerne la demande de professionnels, de qualifications spécifiques et de facilités de formation et d'éducation. La nécessité de la mise en valeur des ressources humaines dans ce secteur a été largement reconnue dans la région.

68. Des progrès ont été accomplis dans la solution de quatre grands problèmes (mentionnés lors de la Réunion intergouvernementale sur le développement touristique (1996): a) pénurie de ressources humaines qualifiées; b) absence d'infrastructures de formation au tourisme, de formateurs et d'enseignants qualifiés; c) attention insuffisante accordée aux conditions de travail dans le secteur du tourisme; et d) nécessité permanente de stratégies et de politiques nationales à long terme pour la mise en valeur des ressources humaines dans le secteur du tourisme. Ces problèmes doivent demeurer à l'étude compte tenu des contraintes qui persistent en la matière.

69. Pour remédier à certains de ces problèmes, les membres de la CESAP ont pris l'initiative, en 1997, de créer le Réseau des instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques (APETIT) qui englobe aujourd'hui 211 établissements d'enseignement et de formation et d'organisations nationales du tourisme dans 42 pays et zones. Le resserrement de la coopération entre pays de la région est un moyen de surmonter efficacement certaines des difficultés de la mise en valeur des ressources humaines étant donné que divers pays et organisations et instituts touristiques possèdent certains atouts et compétences qui peuvent être utilement partagés avec d'autres membres du Réseau. Le réseautage a renforcé les liens institutionnels entre instituts de formation touristique et servi de base à la mise en commun des compétences, des données d'expérience et de l'information dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines.

III. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

70. Plusieurs recommandations se dégagent de la discussion des problèmes ci-dessus. Il convient que l'on accorde au développement du tourisme une priorité plus grande au niveau de la planification et de l'élaboration des politiques nationales de développement. Par ailleurs, on reconnaît que le tourisme peut contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il conviendrait donc de formuler des stratégies visant à élargir le rôle du tourisme dans la réduction de la pauvreté et dans le développement socioéconomique.

A. Renforcement du rôle du tourisme dans le développement socioéconomique et la réduction de la pauvreté

71. Les gouvernements doivent continuer à envisager la mise en place de mesures de soutien et de cadres de planification propices au développement du tourisme dans l'optique de la réduction de la pauvreté.

72. Les pouvoirs publics, le secteur privé et les parties prenantes sont encouragées à coopérer pour favoriser la création d'entreprises et d'emplois pour les pauvres. Cette coopération consisterait à améliorer la qualité du travail, les capacités et les qualifications des pauvres par la formation et le recyclage dans le secteur du tourisme, notamment par l'accès à l'information concernant les marchés et les ressources. On pourrait renforcer les capacités des collectivités locales à gérer les ressources naturelles afin de sensibiliser les pauvres aux effets environnementaux du tourisme.

73. Il existe déjà des entreprises actives dans le secteur du tourisme qui aident les pauvres en les recrutant pour certaines catégories d'emplois. C'est la preuve que les entreprises en tant que parties prenantes peuvent contribuer davantage à la réduction de la pauvreté.

74. Il est possible d'impliquer davantage les pauvres dans la prise des décisions en renforçant les capacités des organisations et des entreprises locales, et des associations communautaires. Cela dit, il est également clair que la participation économique à l'industrie du tourisme peut comporter des risques pour les pauvres.

75. Ce qui précède montre qu'il est nécessaire d'étudier les mécanismes par lesquels le tourisme peut contribuer à la réduction de la pauvreté. L'élaboration et la diffusion d'études de cas permettent d'éclairer ces questions et de dégager des approches de valorisation de la participation et de création de partenariats susceptibles de donner une plus grande place aux pauvres et aux collectivités dans le développement du tourisme.

B. Facilitation des voyages et développement des infrastructures de transport et autres infrastructures liées au tourisme

76. Il convient d'améliorer les infrastructures de transport (aérien, routier, maritime et fluvial) et en même temps de moderniser les installations touristiques pour faciliter l'accès aux sites. Il faudrait élaborer des directives sur le tourisme sans obstacles à l'intention des personnes handicapées dans la région de l'Asie et du Pacifique. Un assouplissement des politiques concernant la délivrance des visas et les formalités de franchissement des frontières contribuerait à faciliter les voyages.

C. Gestion socioculturelle et environnementale du tourisme

77. Il conviendrait de mieux intégrer les aspects environnementaux et socioculturels aux politiques et plans de développement du tourisme. Pour ce faire, il faudrait avoir tout d'abord une bonne compréhension de la dynamique sociale, économique et technologique de la mondialisation de l'industrie du tourisme. Les questions se rapportant à la croissance du tourisme sont liées à la manière dont la mondialisation affecte la capacité de fonctionner dans un environnement commercial évolutif nécessitant des décisions rapides et la capacité de s'adapter à de nouvelles formes de concurrence.

78. Il conviendrait de progresser davantage dans l'application des principes du développement durable du tourisme en combinant les initiatives volontaires, une application plus efficace des lois pertinentes et la participation active de la société civile. Une collaboration réunissant le secteur public, le secteur privé et les parties prenantes au niveau de la planification, de la coordination et de l'exécution doit être encouragée à l'échelle locale afin de préserver le patrimoine culturel, de protéger l'environnement et d'assurer une répartition plus équitable des avantages économiques. La répartition des avantages économiques et la diversification des activités économiques sont essentielles pour le développement durable du tourisme. Des codes d'éthique et de conduite, comme le Code mondial d'éthique du tourisme de l'OMT, s'appliquant à tous les acteurs, sont des outils pratiques pour promouvoir une plus grande sensibilisation aux effets environnementaux, économiques et socioculturels du tourisme et une meilleure compréhension de ses effets sur les différentes parties prenantes, notamment les pauvres.

D. Gestion des crises et des risques dans le secteur du tourisme

79. Étant donné la grande incertitude qui règne dans l'industrie du tourisme et la vulnérabilité de cette dernière, il conviendrait que toutes les parties prenantes s'intéressent davantage à la gestion des crises et des risques afférents. Un processus en quatre phases distinctes: prise de conscience

(réduction des risques), planification (préparation), intervention et relèvement est décrit plus en détail dans le document consacré à la gestion des crises et des risques dans le secteur du tourisme. Ces phases peuvent servir de cadre pour des recommandations plus détaillées. Il faut insister auprès des organismes gouvernementaux chargés des affaires touristiques pour qu'ils intègrent la gestion des crises et des risques à l'analyse des destinations et mettent en évidence les possibilités ainsi que les menaces existantes ou potentielles.

80. Il faudrait que l'industrie du tourisme établisse un réseau des centres nationaux et régionaux de gestion des crises.

E. Mise en valeur des ressources humaines dans le secteur du tourisme

81. Étant donné les besoins de formation et de mise en valeur des ressources humaines nécessaires pour assurer des services touristiques avec efficacité et il conviendrait de renforcer les partenariats et le réseautage à l'appui de l'éducation et de la formation dans ce domaine.

82. La coopération régionale dans le développement durable du tourisme permettrait de mobiliser le soutien des organisations internationales et régionales dans les domaines d'action reliant la réduction de la pauvreté au développement du tourisme. Des groupes d'acteurs pourraient participer à des initiatives régionales intégrant des stratégies originales et étendant l'application des méthodes ayant fait leurs preuves.

IV. QUESTIONS SOUMISES À L'EXAMEN DE LA RÉUNION

83. Afin de renforcer le rôle du tourisme dans la réduction de la pauvreté et le développement socioéconomique, la Réunion pourrait envisager d'examiner les moyens d'établir des liens, de développer la sensibilisation du public, de constituer des partenariats et d'encourager la participation locale au développement durable du tourisme. La Réunion est invitée à donner des indications ou à faire des recommandations sur les domaines d'action concrets qui pourraient être inclus dans le Plan d'action pour le développement durable du tourisme en Asie et dans le Pacifique (deuxième phase, 2006-2012).

- - - - -